

et les aider dans leur examen du budget une fois qu'ils l'auraient en mains. Mais, chaque fois, cette tentative en vue de transmettre des renseignements à la Chambre a soulevé une tempête de protestations de la part de l'opposition officielle.

L'hon. M. Pearson: Propagande politique!

L'hon. M. Fleming: J'ai donc cherché aujourd'hui à faire gagner du temps à la Chambre en m'abstenant de commenter le budget et en me contentant de dire aux honorables députés que s'ils veulent obtenir un exposé succinct de la question, le texte en anglais ou en français leur en sera remis à mon bureau.

L'hon. M. Pearson: Merci beaucoup.

L'hon. M. Fleming: Ils n'ont qu'à s'adresser à mon bureau. Les honorables vis-à-vis semblent croire qu'on aurait dû leur remettre à l'avance des renseignements et des exemplaires à cet égard.

Monsieur l'Orateur, je tiens à vous assurer que le chef de l'opposition a reçu un exemplaire du budget en même temps que le premier ministre. J'ai apporté à la Chambre cet après-midi autant d'exemplaires du budget qu'il m'était possible de le faire en conformité de nos usages, c'est-à-dire six en l'occurrence. C'est l'usage établi, qu'il s'agisse du budget principal des dépenses ou de budgets supplémentaires. On distribue six exemplaires lorsque vous recevez le message de Son Excellence et que vous en donnez lecture. Un exemplaire est remis au premier ministre, un au chef de l'opposition, un au chef du PSD, deux sont déposés sur le Bureau et j'ai la permission d'en conserver un. On peut alors se procurer immédiatement d'autres exemplaires au bureau qui en assure la distribution.

Peut-être avez-vous eu connaissance, monsieur l'Orateur,—et si cela a échappé à votre attention, je suis certes en mesure de vous le signaler,—que lorsque le député de Kenora-Rainy-River a posé une question relative aux montants, me demandant un renseignement que l'on trouve dans le budget, l'exemplaire dudit budget des dépenses était déjà entre les mains du chef de l'opposition, dont le siège n'est séparé du sien que par deux pupitres. Le député, si lui et ses collègues collaborent le moins entre eux, avait ce renseignement à la portée de la main.

M. Benidickson: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège, pour formuler une ou deux remarques. Chacun sait à quoi s'en tenir sur les événements de l'après-midi. Je tiens cependant à rappeler au ministre des Finances que l'an dernier, en pareille occasion, il avait signalé, non sans quelque fierté,

avoir eu la délicatesse, pensait-il, de prévenir le critique financier de l'opposition du jour où il allait saisir la Chambre de ses prévisions budgétaires.

Le ministre des Finances peut-il me dire si c'est ce qu'il a fait aujourd'hui, lui qui prétend avoir traité ses collègues avec un si grand respect. Tous les députés auront vu que si j'ai obtenu ce document, ce n'est pas à la prévenance du ministre des Finances que je le dois, mais au seul fait que, sachant qu'à deux heures et demie ce document allait être publié, je me suis donné de la peine pour m'en procurer un exemplaire. (*Exclamations*) Mais ce document que j'ai dû me procurer moi-même fourmille de détails complexes. Je ne veux pas embarrasser l'honorable député de Greenwood (M. Macdonnell), mais, connaissant les prédécesseurs du ministre des Finances, je suis prêt à affirmer qu'on aurait évité ces difficultés si, comme je l'ai fait à 2 heures et demie précises ici même, avant que vous procédiez à l'ouverture, quelqu'un avait demandé au ministre des Finances un document comme celui que j'ai obtenu plus tard d'amis hors de la Chambre (*Exclamations*)... un document public, après 2 heures et demie, d'amis en dehors de la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Benidickson: Puis-je préciser que ces amis ne sont pas des fonctionnaires. Ce sont tous des journalistes. Il est maintenant trois heures de l'après-midi.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député d'Ottawa-Ouest, qui a soulevé la question, a-t-il quelque chose à ajouter avant que je rende ma décision?

M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je tiens à préciser que la partie des propos du ministre des Finances qui portait sur la presse ne regarde en rien le point que j'ai soulevé. Je me plaignais de ce que le document n'ait pas été mis à la disposition des députés, étant donné qu'ils auraient vraisemblablement à en parler plus tard aujourd'hui durant la discussion sur le budget. Le ministre a confirmé ce point plus tard en disant que si nous allions à son bureau, il nous procurerait maintenant, en sa qualité de ministre, des exemplaires du document.

Une voix: Ce n'est pas ce qu'il a dit.

L'hon. M. Pearson: Si, c'est ce qu'il a dit.

M. McIlraith: J'ai cru comprendre que le ministre disait qu'il le mettait à la disposition de tous ceux qui iraient à son bureau. C'est ce que j'ai compris.

M. Benidickson: «Demandez-le à genoux.»

M. McIlraith: Il s'empresserait de me reprendre si je me trompais. Voici sur quoi